

**LA MORT D'ANANIE ET DE SAPHIRE: LE DIEU
DE LA BIBLE CAUTIONNE-T-IL LA MORT
D'UN ÊTRE HUMAIN?
De la nécessité de mieux lire Ac 5, 1-11**

PÈRE VALENTIN NTUMBA KAPAMBU, OCD

INTRODUCTION

Le récit de la fraude d'Ananie et de Saphire constitue un des plus difficiles textes du NT. Comme tout texte littéraire, il est exposé au risque d'être mal lu. En tout cas, avant de l'instrumentaliser pour promouvoir ceci ou pour fendre cela, on ferait mieux de regarder à deux fois s'il dit bien ce que l'on croit qu'il dise. La mort de ce couple – Ananie et Saphire – n'est-elle pas bénie par le Dieu de la Bible? Il faut aller lire ce texte de près, avant de tirer cette conclusion aussi facile que rapide. Car les plis du récit recèlent des éléments qui invitent à la distance critique et sont susceptibles de détourner le lecteur des jugements simplistes, qu'ils soient positifs ou négatifs.

Cette étude n'a pas seulement pour but d'établir ce que le texte lucanien signifiait au premier siècle¹, mais également quel est son sens aujourd'hui. Nous devons donc combler le fossé entre son temps et le nôtre. L'interprétation est fondamentalement un processus global, par lequel le sens historique et le sens théologique finissent par se fondre harmonieusement. Cela n'est possible, bien sûr, que si nous traitons le texte

¹ P. H. MENOUD, "La mort d'Ananias et de Saphira (Actes 5, 1-11)", dans *Aux sources de la tradition chrétienne. Mélanges M. Goguel*, Neuchâtel-Paris, 1950, 146-154. Dans cette contribution, Menoud tente de montrer que le texte d'Ac 5, 1-11 est né à la suite d'une crise dans la communauté primitive : en raison de la doctrine de la vie nouvelle en Christ, la mort des premiers chrétiens a dû faire problème. Pour expliquer cette mort, la réflexion chrétienne a imaginé une faute qui devait l'expliquer. Cette solution du professeur Menoud a été jugée invraisemblable.

original avec le plus grand respect et si nous évitons d'escamoter son sens premier dans notre hâte à vouloir l'appliquer au temps présent. En un mot, il nous est demandé "d'être fidèles au texte ancien dans une situation nouvelle"². Nous devons lire Luc historiquement, c'est-à-dire selon ses propres termes (autant que faire se peut) et alors seulement nous pourrions nous lancer dans la phase d'application.

Pour y arriver, nous allons subdiviser notre étude en deux parties. La première est consacrée à la recherche du sens exégétique du passage et la deuxième aux leçons à tirer de ce texte lucanien.

I. LE SENS EXÉGÉTIQUE DU TEXTE

L'exposé de cette partie va s'articuler en trois points. Nous aborderons d'abord la question du contexte du passage en étude. Nous nous pencherons ensuite sur le genre littéraire du texte lucanien. Le dernier point sera consacré à l'analyse narrative du récit.

1. *Le texte en son contexte*

Plusieurs indices³ indiquent qu'Ac 5, 1-11 ne peut être isolé du contexte où il est inséré et avec lequel il constitue une unité narrative (4, 32-5, 16). La préposition grecque, *dé*, en 5, 1, équivaut généralement à une conjonction. Elle a ici une nuance adversative et elle oppose ce qui suit à ce qui a été dit précédemment. Dans le sommaire de 4, 32-35, il est question de l'unanimité du groupe et de sa communion exemplaire des biens. Cette dernière est illustrée par le désintéressement de Barnabé qui apporte aux pieds des apôtres le montant recueilli de la vente de son champ (4, 36-37). Le récit du mensonge et

² J. C. BEKER, *Paul's Apocalyptic Gospel: The Coming Triumph of God*, Philadelphie 1984, 106.

³ L. Tosco, *Pietro e Paolo: Ministri del giudizio di Dio. Studio del genere letterario e della funzione di Ac 5, 1-11 e 13, 4-12*, Bologna 1989, 16. Ce livre nous sert de livre de référence sur bien des points.

de l'avarice d'Ananie et de Saphire raconté en 5, 1-11 est en contraste avec l'unanimité d'intentions et la communauté de biens de la première communauté à Jérusalem (4, 32-37).

L'expression «vendre des maisons ou des terres et déposer le prix de la vente aux pieds des apôtres» répétée trois fois, – au terme du sommaire (4, 34-35), dans l'exemple de Barnabé (4, 37) et au début du deuxième exemple (5, 1-2) –, conduit à conclure à l'existence d'une corrélation entre les différents passages. En outre, l'épisode d'Ananie et Saphire trouve une certaine suite dans l'autre sommaire sur la vie de la communauté (5, 12-16) où l'on montre le fait d'être ensemble basé non pas tant sur le partage des biens que sur «la crainte» pour les nombreux miracles et prodiges accomplis par les apôtres. Ce troisième sommaire met en évidence la figure de Pierre. La constatation littéraire que le troisième sommaire (5, 12-16) et notre passage (5, 1-11) ont en commun le rappel à la «crainte» et au rôle de Pierre permet de créer un pont entre les deux passages.

De ce qui précède, l'on peut conclure que le sens exact de notre péricope émergera mieux si elle est considérée comme partie intégrante d'une unité narrative qui commence en 4, 32 et s'achève en 5, 16⁴.

2. Le genre littéraire

La punition de deux conjoints renferme quelque chose d'étrange à l'esprit de Jésus, parce qu'elle ne laisse aucune place à la possibilité du repentir en vue du pardon. Tout semble être finalisé à mettre en relief le pouvoir souverain de l'Apôtre Pierre dans l'acte de juger et d'infliger même une punition mortelle.

Cet épisode appartient à un sous-groupe du genre littéraire⁵ des récits de miracle appelé communément «miracles de

⁴ Cf. S. J. NOORDA, «Scene and Summary. A Proposal for Reading Acts 4, 32-5, 16», in BETHL, *Les Actes des Apôtres. Traditions, rédaction, théologie*, Leuven 1979, 475-483.

⁵ Cf. B. Prete, «Anania e Saffira (At 5, 1-11). Componenti letterarie e dottrinali», dans *Riv.Bibl.* 36 (1988) 463-486.

punition» ou «jugement de Dieu»⁶. Etant donné que l'expression «jugement de Dieu» peut prêter à des interprétations ambiguës, il convient de souligner que l'accent doit être mis sur l'aspect positif du dépassement des limites ou de l'attentat, plutôt que sur celui négatif de punition.

Les passages appartenant à ce genre littéraire sont composés des éléments narratifs suivants: transgression, intervention verbale de l'offensé ou de son représentant, punition du transgresseur, appel, mitigation de la peine. Ces derniers éléments sont absents de notre récit.

Ce genre littéraire a fréquemment comme *Sitz-im-Leben* (milieu de vie qui donne lieu à une spécifique forme expressive) le surgissement et le développement de nouveaux cultes ou mouvements religieux et il a comme finalité la polémique et la lutte contre l'athéisme, l'impiété ou le scepticisme. La faute est dénoncée comme un facteur qui trouble et brise l'ordre constitué, désagrège les structures et les certitudes sur lesquelles la vie de la communauté est fondée. La punition dure, apparemment disproportionnée et même injuste, sert à rétablir l'ordre violé en réaffirmant les valeurs sur lesquelles se base la vie de la communauté.

Nous nous en rendons aisément compte, notre texte voudrait souligner, d'un côté, la transgression qui a quelque chose de radicale parce qu'elle porte atteinte à la foi et à l'unité de la communauté, de l'autre côté, l'extrême facilité avec laquelle l'obstacle et l'attentat sont dépassés et anéantis. Si l'attentat a une dimension satanique, son dépassement a quelque chose de divin. Il s'agit d'une histoire édifiante dont il faut garder le caractère populaire.

Un rôle relevant revient à l'intervention verbale de l'offensé ou de son représentant humain, qui assume d'habitude une forme de procès, avec la convocation et l'interrogation des coupables visant à faire lumière sur la transgression et les mobiles. Notre texte appartient à ce genre littéraire parce qu'on y voit une rencontre entre adversaires de Dieu et Dieu lui-même.

⁶ L. Tosco, *Pietro e Paolo: Ministri del giudizio di Dio. Studio del genere letterario e della funzione di Ac 5, 1-11 e 13, 4-12*, 207.

3. La Lecture narrative du récit

Nous allons tenter de baser notre analyse sur une assise méthodologique que nous estimons solide: la narratologie. Cela veut dire qu'avant de projeter sur le texte antique une gamme d'émotions et de critiques rationnelles contemporaines, nous allons nous mettre en devoir d'interroger techniquement le texte, de telle manière qu'il nous révèle lui-même, comme dans une radiographie osseuse, les articulations des actions et des paroles des personnages qui en constituent le squelette consistant. C'est dire en d'autres termes que nous allons suivre une des façons de procéder en approche narrative telle qu'annoncée par Jean-Nöel Aletti consistant à «présenter les personnages majeurs du récit et l'évolution de leurs relations, avec les enjeux, comme l'a fait R. A. Culpepper dans son *Anatomy of the Fourth Gospel*»⁷.

a) Ananie

Nous nous situons, pour commencer, au premier verset du récit. Ici, le lecteur apprend que le personnage Ananie vend sa propriété – le narrateur parle de *chorion* «morceau de terre, champ» au v. 3 – et ne remet, en plein accord avec sa femme, qu'une partie de la somme obtenue. Ce verbe⁸ grec *enosphísato* («tenir pour soi») dont Ananie est le sujet a l'acception péjorative de «s'approprier, mettre de côté pour soi-même, soustraire, frauder». Il serait, d'après certains auteurs⁹, l'écho de Jos 7, 16-26 qui raconte la faute d'Akân. Ce dernier avoue à Josué: «En vérité, c'est moi qui ai péché contre le Seigneur... J'avais vu dans le butin une cape de Shinéar d'une beauté unique, deux cents sicles d'argent et un lingot d'or... Je les ai convoités et je les *ai pris*; les voici dissimulés dans la terre au milieu de

⁷ J.-N. ALETTI, *Quand Luc raconte. Le récit comme théologie*, Paris, Cerf, 1998, 16.

⁸ Ce verbe se rencontre seulement ici et en Jos 7, 1 (LXX) et il indique la possibilité de l'influence du récit du péché et du châtement d'Akân sur notre récit.

⁹ C'est une analepse.

ma tente et l'argent est dessous» (Jos 7, 21). Les parallèles peuvent difficilement être niés. Néanmoins, les différences entre les deux récits sautent aux yeux. Akân a dissimulé un objet destiné à Dieu, «mais Ananie et Saphire ont pris une partie de ce qu'ils disent donner à la communauté. Akân avoue, mais Ananie et Saphire non. Les enfants d'Israël lapident Akân, mais Ananie et Saphire meurent subitement»¹⁰.

Nous remarquons, par ailleurs, que le verbe *nosphizein* – «tenir pour soi» – est souvent employé dans les textes grecs extrabibliques pour désigner le vol d'une grande somme appartenant à la communauté. Dans cette optique, la fraude d'Ananie et de Saphire est à considérer comme un attentat qui risque de briser la communion et l'unité de l'église qui «n'avait qu'un cœur et qu'une âme» (4, 32) et de discréditer le «témoignage» (4, 33). En d'autres termes, elle est vue comme une violation de l'intégrité et de la communion de la communauté. Philippe Bossuyt et Jean Radermakers le disent si bien en ces termes: «La leçon de ce texte des Actes n'est pas de mettre en évidence la miséricorde divine, mais de souligner la gravité du péché qui tue la *koinônia*, empoisonne la communauté et l'entraîne vers la mort»¹¹.

Force nous est de constater qu'après avoir dissimulé une partie du prix de la vente de leur propriété, les deux conjoints apportent le reste aux pieds des apôtres. Outre l'expression de la soumission à l'autorité des apôtres, le geste de «déposer aux pieds des apôtres» équivaut à mettre ses propres biens ou soi-même à la disposition des apôtres et de la communauté tout entière (cf. Lc 8, 35)¹². L'époux montre devant tous le sacrifice

¹⁰ Y. SAOUT, *Cette activité libératrice. Etude des Actes des Apôtres. Les disciples de Jésus devant le pouvoir, l'avoir, le savoir*, Paris, Mame, 193. Des chercheurs recourent à d'autres textes parallèles de l'Ancien Testament pour éclairer Ac 5, 1-11 : le châtement de Nadab et Abihu (Lv 10, 1-5), la mort d'Abiyya, fils de Jéroboam (1 R 14, 1-18, mais les ressemblances sont plus lâches, tandis que Jos 7 contient le verbe «détourner» (= *nosphizesthai*), utilisé seulement là et en 2 M 4, 32 dans l'Ancien Testament, et en Ac 5, 2-3 et Tt 2, 10 dans le Nouveau Testament.

¹¹ P. BOSSUYT et J. RADERMAKERS, *Témoins de la Parole de la Grâce. Lecture des Actes des Apôtres*, 200.

¹² Cf. L. TOSCO, *Pietro e Paolo: Ministri del giudizio di Dio. Studio del genere letterario e della funzione di Ac 5, 1-11 e 13, 4-12, 24*.

qu'il a fait à l'exemple des premiers chrétiens; mais à la différence de ceux-ci qui donnaient tout, il ne remet qu'une partie du prix. Celle-ci est présentée par les deux conjoints comme le prix entier du champ vendu. On voit que leur faute réside dans «la fausse déclaration»¹³: présenter comme totale une offrande qui n'est, par contre, que partielle¹⁴. Pierre Gibert l'exprime mieux lorsqu'il écrit: «Dans leur cas en effet, ce qui est grave, ce n'est pas d'avoir gardé une part du prix de la vente de leur propriété, mais d'avoir 'menti à Dieu'»¹⁵. La cause principale de leur mensonge serait «la vanité, le désir de se faire valoir auprès des apôtres et des fidèles. Ils ont vendu leur propriété pour faire preuve de désintéressement et s'acquérir la considération que méritait cet acte»¹⁶. Il semble bien qu'Ananie et Saphire aient voulu passer aux yeux de la communauté et de ses chefs pour meilleurs – plus généreux – qu'ils n'étaient de fait. Ils manquaient alors de droiture. Leur faute est un péché contre la confiance fraternelle, la clarté mutuelle dans la communauté. Par le fait de mettre à part une partie du prix de la vente de leurs biens, ce couple affirme son indépendance secrète vis-à-vis de la communauté. Or, aucune prescription apostolique n'obligeait les fidèles à vendre leurs biens et à en remettre le prix aux apôtres «afin de subvenir aux besoins de leurs frères indigents»¹⁷. La propriété individuelle demeurait libre; il était loisible à chacun de disposer de son avoir à son gré, et de vivre de ses biens. Charles L'Eplattenier l'exprime bien lorsqu'il écrit: «Vendre ses biens n'était pas une démarche obligatoire; les apôtres n'en avaient pas fait une loi. C'est dans la liberté que chacun prenait sa décision en ce domaine. Donner une partie de ses biens et s'en réserver l'autre, à condition

¹³ D. MARGUERAT, «Ananias et Saphira (Actes (5, 1-11): le viol du sacré», dans *LumVie* 42/5 (1993) 57.

¹⁴ L. TOSCO, *Pietro e Paolo: Ministri del giudizio di Dio. Studio del genere letterario e della funzione di Ac 5, 1-11 e 13, 4-12, 23*. Cf. J. TAYLOR, «Acts of the Apostles», in W. R. FARMER (éd.), *The International Bible Commentary. A Catholic and Ecumenical Commentary for the Twenty-First Century*, Colledgeville, Minnesota, 1998, 1518.

¹⁵ P. GIBERT, «Les premiers chrétiens d'après les Actes des Apôtres», 223.

¹⁶ E. JACQUIER, *Les Actes des Apôtres*, 150.

¹⁷ E. JACQUIER, *Les Actes des Apôtres*, Paris 1926, 152.

de le faire ouvertement, n'aurait pas été jugé indécent! Zachée n'avait-il pas agi ainsi, témoignant de sa libération par rapport à l'argent en donnant la moitié de ses biens aux pauvres (Lc 19, 8)? Mais Ananias a voulu jouer sur les deux tableaux, se constituer en secret une prudente réserve tout en ayant l'air de se ranger parmi les chrétiens exemplaires qui donnent tout¹⁸. Philippe Bossuyt et Jean Radermakers vont dans le même sens: «En fait, rien ne les obligeait à tout donner; il suffisait de le dire, de rester vrai»¹⁹.

b) Pierre

L'examen du personnage Pierre, certes, contribue à l'intelligence du récit. Il nous est présenté dans la plénitude des pouvoirs inhérents à son office. Nous l'avons vu dans les chapitres précédents des Actes des Apôtres comme l'orateur responsable et le représentant de toute la communauté; il avait fait preuve, dans le miracle du boiteux de naissance, du charisme des guérisons. Dans ce passage où Pierre n'est pas appelé apôtre, il a les caractéristiques d'un prophète. Il nous apparaît en possession d'une science surnaturelle. Par l'inspiration de l'Esprit, il lit dans les cœurs et en dévoile les pensées les plus secrètes (cf. Mc 2, 8; Lc 6, 8; 7, 39; 22, 21). Il sait qu'Ananie a remis seulement, comme nous l'avons déjà souligné, une partie du prix de la vente de leurs biens. Il lui reproche ce «détournement».

Au v. 3, on rencontre le réquisitoire de Pierre contre Ananie: «Pourquoi Satan a-t-il rempli ton cœur au point que tu aies menti à l'Esprit Saint et détourné une partie du prix de ton champ?». Mettons ces deux phrases en parallèles: Satan a rempli ton cœur et tu a menti à l'Esprit Saint. Pierre semble dire que l'homme est incapable de mentir à l'Esprit Saint s'il n'y a

¹⁸ C. L'ÉPLATTENIER, *Les Actes des Apôtres*, Genève, Editions Labor et Fides, 1992, 68.

¹⁹ P. BOSSUYT et J. RADERMAKERS, *Témoins de la Parole de la Grâce. Lecture des Actes des Apôtres*, 2. Lecture continue, Bruxelles, Editions de l'Institut d'Études Théologiques, 1995, 198. Cf. P. GIBERT, «Les premiers chrétiens d'après les Actes des Apôtres», dans *Christus* 18 (1971) 221, 223.

pas quelque chose qui le perturbe intérieurement. Il discerne la présence de l'Esprit saint. La présence manifeste de celui-ci déployant une si grande puissance au milieu des disciples constituait la gravité de ce mensonge. L'amour de l'argent, actif dans le cœur d'Ananie et de Saphire, n'avait pas été jugé et les avait soustraits à l'influence divine de l'Esprit saint, en les poussant à préméditer cet acte, chose très grave aussi, qui montre que, froidement, ils décidèrent ensemble de mentir à l'Esprit saint, ce qui était mentir à Dieu. Tout péché est un acte très grave, puisqu'il offense Dieu. Il est bon de s'en souvenir, parce que les hommes sont habiles à justifier leurs fautes. Il faut avoir soin de juger toute pensée mauvaise dès qu'elle apparaît ; sinon, on se familiarise avec elle et on perd la conscience de la gravité du mal: «Chacun est tenté par sa propre conscience, qui l'entraîne et le séduit. Une fois fécondée, la convoitise enfante le péché, arrivé à maturité, engendre la mort» (Jc 1, 5).

Et l'expression de Pierre: «Satan a rempli ton cœur» rappelle beaucoup le récit de la trahison de Judas: «le diable avait mis au cœur de Judas Iscariote, fils de Simon, le dessein de livrer Jésus» (Jn 13, 2). Ce texte johannique semble vouloir dire: comment Judas aurait-il pu trahir Jésus s'il n'avait pas été sous l'emprise de Satan ? La Passion est un drame où se trouve engagé le monde invisible: derrière les hommes est à l'œuvre la puissance diabolique (cf. Jn 6, 70; 8, 44; 12, 31; 13, 27; 16, 11; Ap 12, 4; 13, 2; Lc 22, 3; 1 Co 2, 8). Le verbe «remplir» le cœur d'Ananie employé par Pierre est destiné à indiquer la plénitude de la grâce. Si les disciples, après leur prière, furent tous «remplis» de l'Esprit Saint, Ananie est, au contraire, «plein» de Satan. Celui-ci a pris possession de son cœur. C'est dire que Satan cherche à remplir le cœur d'amertume, de ruse et de mensonge. Satan était à l'œuvre et, par ce malheureux couple, il lance un défi direct au Saint Esprit présent dans l'Eglise.

L'on voit que l'action d'Ananie est, à en croire Pierre, inspirée par «Satan». Celui-ci est ici la personnification de la séduction du mal comme ailleurs dans les écrits lucaniens (Lc 10, 18; 11, 18; 13, 16; 22, 3.31; Ac 26, 18). De même que Satan a joué un rôle important aux débuts du ministère de Jésus (Lc 14, 1-13), ainsi il assume un rôle parallèle au commencement de l'Eglise.

La dissimulation d'Ananie est ensuite dénoncée comme «mensonge» par Pierre. Derrière le mensonge se cachait la convoitise et la vanité. Ananie voulait garder pour lui une partie de l'argent tout en se donnant la réputation d'avoir consacré au Seigneur la somme entière, comme Barnabé l'avait fait. Telle est la pensée de la chair, même chez un saint. Combien d'entre nous n'ont jamais connu dans leur cœur des tentations coupables de ce genre?

La dureté que manifeste Pierre dans ce récit étonne. Il n'a dans aucune autre circonstance un tel comportement. Pierre «est installé dans le rôle peu élégant d'un inquisiteur tendant un piège à sa victime, pour établir sa complicité dans le mensonge»²⁰. Ananie ment non pas justement à Pierre, ou à la communauté, mais à l'Esprit qui demeure dans la communauté et dans ses responsables²¹. Autrement dit, il est coupable d'un mensonge délibéré et conscient envers la *koinonia* et, encore plus, envers le Saint Esprit, c'est-à-dire Dieu présent dans la communauté à travers l'Esprit. Le mensonge et la fraude sont donc directement contre Celui-ci qui est considéré dans les *Actes des Apôtres* comme le facteur de l'unité²² de l'église rassemblée autour des Apôtres (2, 14-48; 4, 31). La transgression se révèle comme un attentat satanique contre Dieu et son Esprit. Au delà des égoïsmes mesquins, le texte met en lumière l'opposition au plan de Dieu.

Au v. 4b, Pierre interroge Ananie sur le motif qui l'a poussé à «mettre cet acte dans son cœur» (littéralement). On voit qu'il attribue ici le mensonge non pas à Satan mais au même Ananie. L'expression «mettre (quelque chose) dans le cœur de quelqu'un» dans le sens de réfléchir ou décider a été employée en 1 Sm 21, 12; 29, 10; Ag 2, 19; Mal 2, 2; Jr 12, 11; Dn 1, 8; cf. Lc 1, 66; 21, 4. La formule employée par Pierre: «Pourquoi as-tu pla-

²⁰ C. L'ÉPLATTENIER, *Les Actes des Apôtres*, 70.

²¹ Cf. R. F. O'TOOLE, «'You Did Not Lie to Us (Human Beings) but to God' (Acts 5, 4c)», dans *Bib 76* (1995) 190.

²² D. MARGUERAT, «Ananie et Saphire, morts d'avoir menti», dans *Biblia 38* (avril 2005) 16, écrit: «Cet idéal de communion, comme le montre le premier sommaire (Ac 2, 42-47), est l'œuvre de l'Esprit-Saint dans le cœur des croyants. Ananie et Saphire ont contredit l'Esprit de communion; ils ont fait mentir la règle selon laquelle «entre eux tout était commun» (Ac 4, 32)».

cé cela en ton cœur?» montre bien que l'action de Satan ne prive pas Ananie de sa liberté. Il s'agit donc d'un jugement prononcé par Pierre sous forme de dénonciation du cœur. «Ananias a péché, écrit D. Marguerat, par manque de totalité de cœur»²³.

Dans ce temps-là, où la présence de Dieu par l'Esprit saint était si manifeste, un tel péché ne pouvait recevoir le pardon sous le gouvernement de Dieu. Aussi, en entendant Pierre, Ananie tomba et expira. En d'autres termes, la réaction de ce dernier est, quand on lit le v. 5, le fait de tomber et de mourir. Le verbe grec *pipto* rendu par tomber en français se rencontre souvent dans un contexte médical, mais on ne le trouve qu'ici dans les Actes et en Jg 4, 21 (LXX). Il signifie littéralement que la personne rend le souffle de vie et expire. Le participe présent *akuon* rendu en français par «expira» exprime l'action simultanée comme une conséquence directe de l'audition des paroles de Pierre. Celles-ci ne condamnent pas à mort Ananie, mais elles impliquent quelque chose de semblable puisqu'à elles fait suite immédiatement la mort. «La parole de Pierre, écrit Charles L'Eplattenier, apporte la mort au lieu de la vie»²⁴. Cette mort se présente comme «un châtement divin»²⁵. C'est Dieu qui «intervient directement en frappant le coupable»²⁶. Ainsi, «la communauté ne met pas à mort le pécheur, mais dévoile le péché qui compromet socialement le groupe, elle constate l'éloignement ou 'la mise à distance' dans laquelle le pécheur s'est de fait situé, et elle annonce le jugement de Dieu à son endroit»²⁷.

Si Dieu a manifesté sa grâce et son amour en nous sauvant et en faisant de nous ses enfants, il est toujours le Dieu juste et saint qui a les yeux trop purs pour voir le mal. La révolte délibérée contre Lui est punie sévèrement. On ne doit pas se moquer de Dieu. Même si Luc est connu pour la place que la

²³ D. MARGUERAT, «Ananias et Saphira (Actes (5, 1-11): le viol du sacré», 57.

²⁴ C. L'ÉPLATTENIER, *Les Actes des Apôtres*, 70.

²⁵ *Ibidem*.

²⁶ P. BOSSUYT et J. RADERMAKERS, *Témoins de la Parole de la Grâce. Lecture des Actes des Apôtres*, 198.

²⁷ CH. PERROT, «Ananie et Saphire. Le jugement ecclésial et la justice divine», dans *L'Année canonique* 25 (1981) 121.

mansuétude divine occupe dans son œuvre, nous ne devons pas négliger l'accent qu'il met également sur la crainte du pouvoir de Dieu de punir lorsqu'il se trouve devant un péché sans pénitence et la révolte. Les hommes sont exhortés à le servir avec révérence et crainte, car, est-il dit, «notre Dieu est un feu consumant» (He 12, 28.29). Il faisait trembler et fumer la montagne de Sinai; il accompagnait son peuple dans le désert, mais aussi il s'est révélé à nous comme Père. Mais il ne peut supporter le péché.

La manifestation de la puissance miraculeuse de Dieu est suivie de la crainte de tous ceux qui ont appris ce qui s'est produit. Ceux qui apprennent sont sans doute davantage les lecteurs de Luc que les contemporains d'Ananie. L'auteur des Actes des Apôtres emploie *phobos* «crainte» non plus dans le sens de crainte révérencielle, mais dans le sens de la peur salutaire que la mort d'Ananie devait inculquer. La «grande crainte» est la typique conclusion lucanienne des récits de miracle et d'autres passages où il est question d'une épiphanie divine ou angélique. Elle surgit lorsqu'un événement supraterrrestre fait irruption à l'improviste et mystérieusement dans le monde des hommes en les mettant en contact direct avec le fascinant et terrible mystère de Dieu (cf. Lc 1, 12.65; 2, 9; 5, 26; 7, 16; Ac 2, 43; 5, 5.11; 19, 17).

c) Des jeunes gens et l'ensevelissement

Des jeunes gens enveloppent Ananie dans un linceul et vont l'enterrer. Ils ont parfois été considérés comme des «novices» par rapport aux «parfaits». En ce cas, ce récit refléterait une communauté organisée comme celle de Qumrân, où les parfaits avaient renoncé à leurs biens propres, alors que les novices n'avaient pas encore franchi ce seuil. Pierre jouerait alors le rôle de l'inspecteur (évêque). Mais le récit de Luc ne permet pas de détecter une telle organisation (d'autant plus qu'il n'y a pas d'abandon systématique de la propriété des biens). Il demeure pourtant possible que les jeunes soient des néophytes dans la foi.

La sépulture a lieu avant que Saphire soit au courant de la mort du mari. Ainsi, l'épisode dramatique peut produire des effets. Ce sont ces mêmes jeunes qui ont enterré la femme.

d) Saphire

Saphire entre en scène. Elle n'est pas citée par son nom propre, mais par la désignation de femme. Pierre l'interroge sur le motif qui l'a poussée à collaborer au mensonge d'Ananie. Les propos de l'apôtre impliquent que la femme aurait pu déconseiller et chercher à dissuader le mari d'accomplir un geste de ce genre. Noter que ce n'est pas le fait d'avoir vendu le terrain qui est reproché à Ananie. Il n'était même pas obligé de donner l'argent de la vente (5, 4). Mais, s'il décidait de le donner, alors il devait tout donner. La tromperie n'a pas été simplement un mensonge à Dieu ou à l'Esprit (5, 3.4), mais il a été une véritable mise à l'épreuve de l'Esprit de Dieu. «Tenter» Dieu ou le mettre à l'épreuve a un arrière-fond vétérotestamentaire (Ex 17, 2; Nb 20, 13.24; Ps 106, 32). Ici, Luc emploie le même verbe *peirazein* utilisé à propos d'Israël en Dt 33, 8 (LXX). *Kyrios* se réfère à Yahvé dont l'Esprit a été mis à l'épreuve. Leur péché contre l'unité porte atteinte à l'autorité divine confiée aux apôtres comme la révolte de Coré, Datan et Abiram le fut pour le leadership de Moïse dans le désert (Nb 16).

Au v. 9b, Pierre montre à Saphire les traces des pieds des jeunes qui viennent de rentrer de l'enterrement de son mari. Ses propos introduits par la particule *idu* (voici)²⁸ impliquent qu'on est en présence d'une mort punitive. L'exécution est divine. La punition d'Ananie et Saphire par la mort illustre jusqu'à quel point de telles menaces à la communauté et à ses responsables offensent gravement Dieu. Elle démontre clairement que l'Esprit est vraiment présent dans la communauté et confirme l'autorité des apôtres. En d'autres termes, l'histoire dramatique d'Ananie et Saphire devient une affirmation dramatique de la vigilance divine sur l'unité de la communauté et un encouragement à ne pas perdre confiance en face de l'expérience quotidienne d'infidélité et de tensions au sein de la communauté.

Juste après avoir entendu les paroles de Pierre, Saphire tombe à ses pieds. Le fait de tomber aux pieds d'un apôtre veut dire qu'elle tombe là où toute la somme aurait pu être déposée.

²⁸ Cette particule assume cette fonction ici.

Il semblerait rétablir l'autorité des apôtres que les deux conjoints avaient tenté de méconnaître et de ridiculiser par leur fraude. A la base du texte lucanien, il y a une forte préoccupation pour l'unité de l'Eglise mise en danger par les égoïsmes et les intérêts particuliers²⁹.

Du narrateur, le lecteur apprend que les jeunes ont trouvé Saphire morte à leur retour de l'enterrement de son mari. On voit que le jugement de Dieu et son exécution associent aussi la femme à son mari dans la mort. Ayant menti à Dieu, l'homme et la femme sont expulsés de leur «paradis». Ce n'est donc pas un doublet, mais l'expression de l'anti-communion s'opposant à la communion.

La «grande crainte», limitée en 5, 5b à la seule assemblée, s'empare maintenant de tous ceux qui apprennent l'événement. L'on constate que le but pour lequel Dieu avait infligé ce dur châtiment à Ananie et à Saphire serait la crainte³⁰ qu'éprouvent toutes les personnes qui entendent parler de l'événement. Cette crainte «est précisément la prise de conscience de la sainteté de leur assemblée, de la présence au milieu d'eux du Dieu très Saint. Les Israélites qui autrefois avaient voulu gravir ou simplement toucher la sainte montagne du Sinaï, lieu de la présence du Saint d'Israël, avaient été frappés de mort (cf. Ex 19, 12). Il en va de même pour ceux qui portent atteinte à la sainteté de l'assemblée messianique des derniers jours»³¹. La crainte de Dieu devrait suffire pour préserver du mal, sans qu'il y ait besoin de la produire par l'exécution du jugement. On voit dans les Psaumes et les Proverbes tout ce qui se rattache à la crainte de Dieu, surtout en fait de bénédiction. Craindre Dieu, ce n'est pas avoir peur de lui; c'est craindre de Lui déplaire en lui désobéissant; c'est une crainte qui découle de

²⁹ L. TOSCO, *Pietro e Paolo: Ministri del giudizio di Dio. Studio del genere letterario e della funzione di Ac 5, 1-11 e 13, 4-12*, 209.

³⁰ D. MARGUERAT, «La mort d'Ananias et Saphira (Ac 5, 1-11) dans la stratégie narrative de Luc», dans *NTS* 39 (1993) 221, écrit à ce propos: «L'effet pragmatique du récit est de provoquer la crainte, l'effroi sacré. (...) Le lecteur sait depuis le premier sommaire que la crainte est la réaction humaine à l'épiphanie de la puissance divine».

³¹ P. BOSSUYT, *L'Esprit en Actes. Lire les Actes des Apôtres*, Bruxelles, Editions Lessius, 1998, 27-28.

l'amour dont nous sommes aimés de Dieu, que nous aimons en retour. Plus nous aimons quelqu'un, plus nous éviterons de lui déplaire.

C'est en décrivant la crainte suscitée par cette intervention divine que les *Actes* emploient pour la première fois le mot *ekklêsia*. Ce terme grec est traduit tantôt par "église", tantôt par "assemblée". Dans son oeuvre, Luc utilise souvent ce mot au sens de "communauté locale". En employant pour la première fois ce terme, dans le passage que nous étudions, "il fait explicitement référence à l'"assemblée du désert" dont il est question plus loin en Actes 7, 38 (cf. Dt 4, 10). Il entend signifier par là que la communauté des croyants rassemblée à Jérusalem autour des apôtres est, en fait, l'accomplissement messianique de l'assemblée convoquée jadis par le Seigneur, au pied de la sainte montagne du Sinaï, pour recevoir le don de la Loi (cf. Ex 19, 10-20)"³².

II. Le narrateur et sa perspective

Une lecture plus attentive montre que le texte recèle une richesse de sens qui interdit les idées simples ; elle requiert du lecteur une réflexion à la fois forte et nuancée, respectueuse du texte et de la réalité qu'il évoque. A partir d'une lecture narrative de la fraude d'Ananie et de Saphire, nous avons voulu montrer comment ce récit, loin d'enseigner la bénédiction divine de la mort de ce couple, nourrit plutôt une réflexion en profondeur sur les conséquences du mensonge à l'Esprit saint. Permettre l'introduction de la duplicité et de l'hypocrisie dans la communauté, ce serait menacer son existence elle-même. L'unité exige des relations de confiance mutuelle. Et si le comportement d'Ananie n'était dénoncé, il «sèmerait dans le terrain ecclésial un germe de mort, avec pour conséquence de discréditer jusqu'à la Parole de Dieu. C'est la vive conscience de ce danger qui motive la sévérité des paroles de Pierre»³³.

En outre, Ac 5, 1-11 est un exemple d'attribution à Dieu d'actions peu compatibles avec sa perfection, et surtout avec sa

³² Idem, 27.

³³ C. L'ÉPLATTENIER, *Les Actes des Apôtres*, 69.

miséricorde partout chantée. On ne retrouve pas dans le cas présent les consignes de pardon ou d'indulgence dans les Evangiles (cf. Lc 17, 3-4 ; Mt 18, 15-18). Beaucoup de lecteurs verront également une disproportion entre la faute commise et la peine infligée. Il ne serait donc pas de bonne interprétation que de prêter au Seigneur, sans plus réfléchir, des sentiments que lui-même réproouve chez les chrétiens. C'est une expression, maladroite peut-être, mais significative, de la réalité du jugement, et d'abord des jugements dont Ananie et Saphire ont fait l'expérience dans leur histoire: la mort de ce couple ne s'explique que par le péché dont elle apparaît comme la conséquence. Notre texte évoque ainsi la condamnation et l'extermination des deux pécheurs – une sorte de purification de l'Eglise – et l'intimidation du peuple à la vue des coupables punis. Il forme de ce fait les fidèles aux principales exigences de la vie chrétienne et communautaire. De ce récit se dégagent ces idées fortes.

1. Correction d'une image «unanismiste» et parfaite de la première communauté chrétienne

La mort très spectaculaire de deux disciples, Ananie et Saphire, illustre le fait que le partage des biens n'est pas une chose aisée même s'il ne s'agissait que d'une pratique recommandée et non pas imposée: malgré tout son désir d'unité et de partage, la première communauté n'est pas à l'abri de nouvelles ruptures de l'alliance entre les hommes et Dieu, l'Eglise naissante ne cesse de connaître le drame du péché et du mal qui est susceptible de l'affecter en chacun de ses membres. Ce récit, quelque peu étrange aux yeux de nombreux commentateurs, témoigne du fait qu'il ne faut pas trop idéaliser la première communauté chrétienne, même si Luc, le chroniqueur des Actes, ne cesse de la présenter comme une sorte d'idéal de communion: l'Eglise, faite de membres pécheurs, n'atteindra peut-être jamais cet idéal de perfection, mais elle n'en a pas pour autant le droit de s'installer dans des pratiques contraires à la visée évangélique de l'union des cœurs et du partage fraternel.

L'histoire de ce couple doit, toutefois, faire réfléchir ceux que scandalise le péché des chrétiens et qui en prennent pré-

texte pour vivre en marge de l'Eglise et de ses manifestations paroissiales. En tant que lieu de la vie, l'Eglise n'est pas un paradis terrestre et tout n'y est pas or pur, en dépit de la merveilleuse effusion de l'Esprit dont elle est comblée. En tous temps elle a connu et connaîtra des ombres et des lumières. Elle se découvre faillible. La présence en elle de misérables et de pécheurs ne l'empêche pas d'être le «corps du Christ» et le lieu où agit son Esprit.

2. Le double caractère du péché d'Ananie et Saphire

Comme dans le récit de Gn 3, cet épisode met en scène la complicité d'un homme et d'une femme dans un geste qui rompt l'harmonie originelle décrite en 4, 32-35. Leur péché avait deux caractères intimement liés: mentir à l'Esprit saint, auquel on ne peut rien cacher, et en même temps, le tenter, en essayant de voir s'il ignorerait leur acte. On ne doit pas tenter Dieu, le mettre à l'épreuve pour savoir s'il est fidèle dans ce qu'il dit. On doit le croire sans preuves. C'est ce que Satan voulut faire avec le Seigneur, lorsqu'il l'engageait à se jeter depuis la façade du temple, puisqu'il est dit au Ps 91, 11.12: «Il donnera des ordres à ses anges à ton sujet, et ils te porteront sur leurs mains, de peur que tu ne heurtes ton pied contre une pierre». Jésus lui répondit: «Il est encore écrit: Tu ne tenteras pas le Seigneur, ton Dieu», ce qui signifie: «Tu ne feras aucune chose qui aurait pour but de vérifier si ce que Dieu dit est vrai». On doit croire ce que Dieu dit parce que c'est lui qui le dit. Si Dieu avait dit à Jésus de se jeter du haut du temple, il aurait obéi, et Dieu l'aurait protégé, comme dit le Psaume. En obéissant à Dieu nous sommes gardés.

Mentir à Dieu fait mourir (on a noté que c'est le fait d'entendre la parole de vérité de Pierre qui fait mourir Ananie et la «prophétie» de la mort de Saphire qui fait tomber celle-ci). Il semble bien que Luc ait voulu donner une leçon à la communauté en lui montrant combien il est grave de «mentir» à l'Esprit (5, 3-4), représenté par les apôtres.

3. *L'Eglise comme lieu où s'exerce la puissance de l'Esprit*

Ac 5, 1-11 manifeste de façon énergique et évidente la présence de l'Esprit Saint dans la communauté et sa seigneurie sur l'Eglise. Le péché d'Ananie et Saphire est une négation de sa présence dans la communauté chrétienne. La rupture de la communion constitue donc une atteinte à l'Esprit Saint. C'est donc lui qui est le principe d'unité de l'Eglise, jaillissant de la parole et conduisant à la vie et au salut. Cette communion s'exprime et se réalise dans le partage des biens: le «cœur» du croyant participe déjà, en ce partage, au renversement eschatologique dans le maintenant de la foi, mais ce renversement demeure un engagement libre. S'il ne doit y avoir d'indigents dans l'église, ce n'est pas en vertu d'un système économique, ni même d'une philosophie sur la nature de l'homme, mais à partir d'un cœur qui accueille la parole comme exigence de vie. La mise en commun revêt un caractère prophétique: elle ne devient pas une «institution». Ananie et Saphire sont libres face à l'Esprit, mais ils ne peuvent mentir à l'Esprit quand ils ont choisi la voie de la mise en commun. Intransigeant, le Saint Esprit ne tolère pas qu'on le trompe. «Quand la parole est pervertie, commente Charles L'Eplattenier, quand l'hypocrisie s'insinue à la faveur de la convoitise et de la vanité, l'Esprit-Saint provoqué peut réagir en consumant de son feu les fauteurs de trouble»³⁴.

La communauté découvre, avec stupeur et souffrance, qu'il y a dans son sein des membres auxquels on ne peut pas se fier à fond: des gens baptisés, confirmés, qui ont reçu le don des langues et qui ont en même temps l'esprit calculateur.

4. *Aucun membre de l'Eglise n'échappe au regard divin*

Le sens de cet événement effrayant est de dénoncer avec la plus extrême sévérité la duplicité du cœur; le désir de paraître et la tricherie préméditée. C'est dire qu'un disciple du Seigneur Jésus évitera d'y tomber. Il aura à discerner dans sa vie s'il y a quelque racine d'hypocrisie. Les autres peuvent ne pas la voir

³⁴ C. L'EPLATTENIER, *Les Actes des Apôtres*, 70.

et peut-être lui-même, il peut être trompé, mais le Seigneur la voit. L'auteur de l'épître aux Hébreux le dit bien: «Il n'est pas de créature qui échappe à sa vue ; tout est nu à ses yeux, tout est subjugué par son regard» (4, 13). C'est ce dont Ananie et Saphire firent l'expérience.

Et qu'est-ce que le Seigneur veut dans la vie de l'homme? Il veut la sincérité et la vérité. Vérité veut dire tout ce qui est vrai. Hypocrisie, c'est ce qui a apparence de vérité. L'hypocrite semble être un agneau, il se présente sous un déguisement d'agneau, mais dedans, c'est un loup ravisseur. L'hypocrisie peut se glisser dans nos vies, dans l'Eglise de Jésus-Christ, et elle s'y glisse bien souvent.

5. *La présence de Satan dans la vie des croyants*

Satan est l'opposant, celui qui divise, celui qui porte le contre-témoignage, qui sème la discorde, la défiance, qui dresse les obstacles dans la communauté. Son «action consiste tout d'abord à tenter les hommes au mal, agissant sur leur imagination et sur leurs facultés supérieures pour les détourner de la loi de Dieu»³⁵. A aucun moment de notre existence nous ne pouvons nous sentir hors de portée des embûches de l'adversaire. C'est pourquoi la Parole de Dieu nous exhorte à la vigilance. Satan peut nous inspirer des sentiments de tristesse, de scepticisme et de désenchantement, etc. Il vise le cœur et nul cœur humain n'est à l'abri de ses attaques.

6. *La crainte du Seigneur*

Le défi de Satan n'a fait que servir les intérêts du Seigneur: le texte le montre. Cet incident provoque une grande crainte chez tous ceux qui en entendent parler et même dans toute l'assemblée. Nous avons ici un élément qui fait défaut dans l'Eglise d'aujourd'hui – pour ne rien dire des hommes en général. La crainte de Dieu dans le cœur des saints est une chose

³⁵ *Satan et les forces du mal*. Textes choisis et présentés par les moines de Solesmes, Coll. «Ce que dit le Pape», Fayard, 1992, 68-69.

très salulaire, et elle est tout à fait compatible avec le sentiment profond de l'amour de Dieu. Paul avait cette crainte dans la lumière du tribunal du Christ (cf. 2 Co 5, 10.11), mais pour l'incrédule, il ne s'agira pas de crainte, ce sera une terreur positive. Une sainte crainte, venant d'un sentiment profond de la sainteté de Dieu, est très souhaitable.

7. Les apôtres comme instruments divins

Par l'intermédiaire de Pierre, Dieu vient à l'aide de son «Eglise» menacée par une division interne. Le rôle que joue Pierre dans le texte met en évidence la nécessité de l'autorité des apôtres pour que l'Eglise tienne. Ceux-ci constituent l'axe vertical de la communauté autour duquel tournent donations et redistributions. Non seulement ils répondent aux besoins à l'intérieur de la communauté, mais aussi ils sont chargés d'assurer la vraie communion au sein de celle-ci.